



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Enquête de la FQDE : En éducation, qui peut se permettre de parler de récréation?

« Nous travaillons justement pour améliorer les services de ceux qui sont en droit de profiter d'une récréation dans un système qui a le courage d'améliorer ses façons de faire. Sommes-nous en train de nous éloigner de l'école? » - Chantal Longpré, présidente FQDE

Montréal, le 26 octobre 2009 – En réaction à la réplique de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS) au sujet d'une récente enquête menée par la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE), la présidente, Chantal Longpré, tient à remettre les pendules à l'heure. Qui parle de mépris lorsque l'on mentionne que la fin de la récréation a sonné pour les directions d'établissement d'enseignement?

Du 30 septembre au 16 octobre dernier, une enquête, effectuée auprès des membres de la fédération, a été effectuée afin de connaître la réalité et le quotidien des directions d'établissement d'enseignement. Depuis trop longtemps déjà, la FQDE, constatant la hausse de la bureaucratie, désire aller sur le terrain pour valider si cela était bel et bien réel. Puisque le souhait le plus cher des directions d'établissement d'enseignement est de donner le meilleur service à l'élève, il faut alors regarder les pratiques, les responsabilités, les tâches parce que plusieurs ont la nette impression de consacrer davantage de temps aux tâches bureaucratiques.

Où se placent les directions générales? Dans le même communiqué, Serge Pelletier, président de l'ADIGECS, reconnaît que les procédures et pratiques sont lourdes. Nous prenons de plus en plus conscience que les solutions pour rendre plus efficace notre système d'éducation se retrouvent justement dans la structure. Nous manquons la cible si nous ne sommes pas capables de nous questionner. Malheureusement ici, l'ADIGECS nie qu'il y a place à l'amélioration.

Il est préoccupant de constater que l'ADIGECS porte un discrédit sur une enquête faite auprès de nos membres des plus occupés. Ne sommes-nous pas en droit comme directions d'établissement d'enseignement de nous attendre à plus d'écoute? Si une personne crie au feu dans une salle bondée, est-ce qu'on réagit ou on attend qu'un pourcentage plus élevé le signale? Tentons-nous de nier qu'il y a toujours place à l'amélioration dans nos structures? « L'ADIGECS semble ne pas reconnaître que notre réseau public d'éducation a besoin d'être plus efficace alors que madame la ministre Michelle Courchesne a elle-même mentionné la semaine dernière qu'elle souhaite réduire la bureaucratie et s'attaquer à la problématique de structure. Nous aurons certes à nous asseoir ensemble très prochainement » de conclure Chantal Longpré.

-30-

Pour renseignements :

Julie Lussier, Conseillère aux communications, FQDE, Cellulaire 514.717.7511

La FQDE est le principal organisme professionnel représentant plus de 2400 directions d'établissement d'enseignement (formation générale, professionnelle et des adultes) provenant de 23 associations régionales. La mission de la Fédération est de promouvoir le développement professionnel et l'excellence dans la direction des établissements d'enseignement au Québec, sans oublier de défendre les droits des directeurs, directrices, directeurs adjoints, directrices adjointes d'établissement d'enseignement.